

délégation canadienne à cet égard. Jusqu'ici les progrès réalisés par le comité du désarmement ne sont pas très satisfaisants. Le gouvernement canadien désire ardemment qu'à la reprise de ses séances au début du mois prochain le comité fasse bien d'avantage.

A cette première réunion j'ai prié les quatre autres ministres des Affaires étrangères de l'Ouest de ne rien négliger pour que ces négociations avancent, parce qu'il importe beaucoup de montrer aux cinq nations de l'Est qui font partie de ce comité de dix membres et aussi aux autres nations du monde que les pays de l'Ouest sont très sérieux lorsqu'ils essaient d'en venir à un accord sur le désarmement.

Nous avons formulé plusieurs propositions qui intéresseront peut-être la Chambre. Nous avons émis l'idée que la réunion au sommet devrait donner des directives au comité des dix, et qu'on devrait commencer, au sujet du désarmement, à étudier des mesures précises au lieu de poursuivre les entretiens sur les questions d'ordre général. Cela veut dire que ces directives viendraient du président Eisenhower, du premier ministre Macmillan, du président de Gaulle et du premier ministre Khrouchtchev. Nous avons pensé qu'une déclaration ou recommandation conjointe, — peu importe comment on l'appelle, — devrait être présentée aux négociateurs du désarmement.

Nous avons aussi exprimé l'avis qu'on pourrait chercher à s'entendre sur une proposition globale, c'est-à-dire prendre une mesure de désarmement qui intéresse l'Ouest et une autre d'égale importance qui intéresse l'Est et essayer de trouver une solution d'ensemble pour ces deux aspects du désarmement. Par exemple, l'Ouest pourrait offrir de négocier une limitation contrôlée des effectifs militaires et d'autres éléments connexes des armements conventionnels si le camp soviétique voulait consentir à une négociation sur les mesures de désarmement nucléaire prévues aux phases un et deux du plan occidental.

Nous estimons que c'est une façon pratique d'amorcer une action et si plusieurs ententes globales de cette nature pouvaient être conclues, nous arriverions bientôt à un accord valable sur le désarmement.

Nous avons aussi recommandé qu'à la prochaine réunion du comité du désarmement, on arrange des rencontres officieuses des participants. Jusqu'ici, il y a eu des rencontres officielles. Des comptes rendus sont établis et le recueil en est publié après quelques semaines, ce qui veut dire, comme le comprendront, j'en suis sûr, tous les parlementaires, qu'une bonne partie des discours est prononcée à cette fin justement. Il serait

très utile que les négociateurs puissent parfois se réunir en une conférence confidentielle, pour essayer vraiment de trouver quelque moyen de solution. Nous ne prétendons pas exclure les réunions officielles, mais nous croyons qu'un heureux mélange de l'officiel et de l'officieux aurait de très bons résultats. Nous espérons que la réunion au sommet fera des recommandations en ce sens au comité des Dix.

Les autres ministres des Affaires étrangères des pays de l'Ouest ont très bien accueilli nos propositions, de même que le Conseil de l'OTAN.

Un mot maintenant de la réunion du Conseil de l'OTAN. Elle visait surtout à préparer les voies pour la réunion au sommet. La plupart du temps s'est passé à discuter ce que les trois chefs de gouvernement occidentaux devraient proposer à cette réunion. Trois groupes de travail avaient été constitués: un sur le désarmement, dont le Canada faisait évidemment partie; un sur l'Allemagne et Berlin, auquel l'Allemagne participait avec le Royaume-Uni, les États-Unis et la France; puis un autre sur les relations Est-Ouest, composé de représentants du Royaume-Uni, des États-Unis, de la France et d'un membre du Conseil de l'OTAN.

Le Conseil a approuvé le rapport soumis par le groupe de travail sur le désarmement et l'a confirmé dans les termes suivants:

L'Alliance fait sien l'objectif d'un désarmement général et complet à réaliser par étapes grâce à un contrôle international réel et elle appuie les propositions que les négociateurs occidentaux ont soumises à cette fin à Genève.

Le Conseil a également fait mention de l'importance d'associer les Nations Unies au travail du comité de désarmement. D'après lui, ces propositions représentent le meilleur moyen de mettre en pratique les résolutions des Nations Unies du 20 novembre 1959; il a également exprimé ses regrets du peu d'empressement qu'avait manifesté le groupe soviétique à discuter de mesures précises et pratiques de désarmement.

Le Canada n'a cessé d'insister pour que les Nations Unies ne soient pas écartées de l'affaire. A ce comité, nous nous considérons comme les porte-parole des pays, moyens et petits, membres des Nations Unies, et, comme cet organisme mondial est responsable, en dernière instance, du désarmement, nous estimons qu'il est de la plus grande importance de ne pas l'écarter. Le secrétaire général des Nations Unies, M. Hammarskjöld, a porté la parole devant le comité du désarmement lors de la dernière réunion qui a eu lieu, je crois, avant la suspension des séances, vers la fin d'avril.

[L'hon. M. Green.]